

**Année 2018-2019**

Première conseil d'école – jeudi 8 novembre 2018

## Participants

### Ecole

Directeur : Mr Garcia

Enseignants : Mmes Szymoniak, Guy Chaumeil, Millet, Muchenberger, Ichelmann, Plamond, Kobak, Etang Salé, Grossin, Boyer, Mangin, Spera, Perry, Lepelletier, Ottaviani, Houyvet-Desit, Laurent

Excusée : Mme Hitaian

### Mairie

Mme Levavasseur (Adjointe au Maire à l'enfance)

### Parents d'élèves

CAAPE : Emilie Bellon Serre, Tiphaine Brodard, Sandrine Bucourt, Ingrid Feuerstein, Carine Fiorina, Luce Fouquet, Amélie Vallon, Yannick Viossat

FCPE : Marie Almonte, Mathieu Baugé, Céline Coatantiec, Solène Grimault, Delphine Le Lann

### Périscolaire

non représenté (une réunion spécifique se tiendra prochainement)

## Effectifs 2018-2019

Baisse des effectifs cette année, 2018 2019, avec 369 enfants au moment du conseil d'école et une moyenne de 24,80 élèves par classe. Cette baisse de plus d'une trentaine d'enfants est liée à de nombreux départs pour déménagement (intra Chaville ou non), non compensés par de nouveaux arrivants. Les départs vers le privé (11) et les demandes de dérogations acceptées (6) étant stables. Les enseignants comme les parents se réjouissent d'effectifs raisonnables cette année.

Pour l'année 2019 2020, les effectifs devraient, sans doute, être identiques voire encore baisser (sans doute moins de CP), une fermeture de classe est donc envisageable. Un CM2 serait alors vraisemblablement fermé.

Avec les nouvelles constructions qui se réalisent dans Chaville, le problème de refaire la carte scolaire a été posé à la Mairie. Mme Levavasseur répond que cela n'est pas prévu à court terme : à l'horizon 2021 au mieux, après les travaux de la maternelle des Jacinthes.

## Présentation des comptes de la coopérative 2017/2018

Il est à noter cette année un excédent assez important de 4 333 ,33 €, principalement dû à la baisse des dépenses. Cet excédent pourra bénéficier à plus de projets cette année, plus de spectacles sont déjà programmés en 2018 2019.

Il est à noter cependant que la participation des familles continue de baisser (passée de 21€ en moyenne à 17€), ce qui pourrait à terme fragiliser les comptes de la coopérative.

La fête de fin d'année a été bénéficiaire de 1 052,13€ cette année, en partie parce que la dépense pour l'achat des gobelets n'a pas eu besoin d'être renouvelée cette année.

Les associations de parents d'élèves en profitent pour indiquer que, suite à un rendez-vous avec Mme Charton, nouvelle IEN (inspectrice) de la circonscription, ils ont appris qu'une directive récente de la DASEN (directrice académique) autorise dans le cadre scolaire toutes sorties sans restriction de lieu ni de moyen (assouplissement par rapport aux directives restrictives mises en œuvre après les attentats). Les enseignantes sont ravies. M. Garcia a eu la confirmation officielle. Un parent demande à ce que les restrictions soient également levées sur le temps des accueils de loisir (mercredi, vacances), qui relèvent de la mairie.

### Règlement intérieur

Ce dernier a été légèrement modifié pour prendre en compte les nouveaux horaires suite au retour à la semaine de 4 jours, ainsi que l'interdiction des téléphones portables et de tout objet connecté.

Remarque : la fiche du projet d'école doit être retravaillée suite à un retour de Mme Charton, IEN, concernant l'échelle de sanctions.

Lors du rendez-vous avec les associations, l'inspectrice a indiqué qu'il était envisageable de modifier les horaires des écoles, comme par exemple avancer tous les horaires des maternelles de 10 minutes, ou bien raccourcir la pause méridienne de 10 minutes, afin de faciliter le déplacement des parents vers les élémentaires éloignées. Mais cela ne pourra pas être effectif avant l'année prochaine, et uniquement si le sujet est travaillé cette année.

En l'état, les horaires actuels des maternelles et élémentaires sont rigoureusement identiques. L'accueil sur 10 minutes permet en principe d'aller déposer un enfant à une maternelle et un autre à une élémentaire, mais les sorties simultanées (11h30 et 16h30) posent un problème. La seule solution actuellement est une tolérance du périscolaire indiquée par Mme Levasseur, pour garder les élèves de primaire environ 10 minutes (15 minutes maximum) en attendant que les parents arrivent (hors retard exceptionnel où ces derniers doivent prévenir le périscolaire). Pendant ce laps de temps, d'un point de vue légal, les enfants ne seraient ni sous la responsabilité de l'école, ni sous celle du périscolaire, mais sous celle des parents.

### Périscolaire

A la demande de Mme Levasseur, ce sujet ne sera pas abordé car des réunions spécifiques sur le périscolaire vont avoir lieu entre les associations de parents et les équipes du périscolaire.

La date pour Anatole France est le mercredi 21 Novembre.

### Travaux de rénovation

L'appel d'offre est en train d'être dépouillé, mais Mme Levasseur précise qu'on ne connaît pas encore les résultats.

Les enseignantes précisent que le problème des déjections et de l'intrusion des pigeons se posant sur le rebord du toit s'est amplifié et qu'il faudrait intervenir de manière spécifique pour un nettoyage et la pose de pics pour éviter que les pigeons ne se posent au bord du toit. Ce problème avait déjà été signalé par le directeur, l'année dernière. Une entreprise devrait installer des pics prochainement.

Mme Levasseur indique que l'étanchéité du toit a été refaite cet été, Mme Ottoviani confirme que pour l'instant il ne pleut plus dans sa classe, mais que la peinture est très écaillée au plafond suite aux précédentes infiltrations et demande une remise en état.

Après les premiers jours d'utilisation, malgré un horaire matinal (7h50), la navette du matin Iris → Fougères fonctionne et une vingtaine d'enfants en bénéficient. Avec un horaire plus raisonnable, elle serait peut-être encore plus utile. C'est pourquoi les associations redemandent que la navette soit retardée, ce qui, selon elles, n'empêcherait pas les enfants d'arriver à l'heure à l'école dans la très grande majorité des cas.

La problématique des fratries Anatole/Iris a été évoquée : en effet en déposant un enfant de maternelle à la navette de 7h50, l'enfant d'élémentaire de la même famille doit être pris en charge par le périscolaire, si les parents ne veulent pas attendre 30 minutes et l'ouverture d'Anatole France à 8h20 : mais cette prise en charge est pour l'instant payante. Une association de parents d'élèves demande à la Mairie de voir le nombre d'enfants concernés et la possibilité d'une gratuité exceptionnelle pour ces fratries, le temps de la délocalisation de la maternelle.

Les enseignantes font remarquer que les zebra mis en place Boulevard de la Libération pour le stationnement de la navette ne sont guère respectés : pas de signalisation indiquant cette transformation de quelques places de parking en stationnement de bus : du coup, des voitures s'y garent, le bus ne peut s'y mettre et la circulation est relativement bloquée entre 7h50 et 8h05, au moment où des enseignants arrivent en voiture.



Pour information un pédibus avait été proposé le matin, en sens inverse : Fougères vers Anatole France. Il fonctionne mais pour l'instant avec seulement 2 familles. Si d'autres parents peuvent être intéressés, voici le lien :

<https://sites.google.com/view/pedibusstade>

### **Prise en charge des enfants à besoins particuliers**

Certains élèves bénéficient (comme les années précédentes) de PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), avec ou sans l'aide d'une AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap, anciennement AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire)). Il manquait des heures d'AESH, mais une nouvelle va arriver sur l'école et donc toutes les heures seront pourvues dans l'immédiat.

Certains enfants n'ont parfois pas encore de prise en charge adaptée à leurs besoins, et cela peut prendre du temps notamment si l'intervention de professionnels des CMP et CMPP sont nécessaires ou si un dossier auprès de la MDPH est déposé. Les parents de l'enfant doivent être demandeurs pour que cela puisse se faire et des Equipes Educatives sont réunies pour faire le point sur la scolarisation de ces enfants.

Les associations de parents d'élèves rappellent qu'elles peuvent accompagner, si cela est souhaité, les parents confrontés au besoin d'une prise en charge adaptée pour leur enfant et qui se trouvent souvent perdus devant les démarches à réaliser. De façon générale, pour toute situation inconfortable qui peut se présenter dans la scolarité d'un enfant, les associations de parents d'élèves se tiennent à l'écoute des parents qui le souhaitent, et sont prêtes à partager leur expérience : ne pas hésiter à les contacter.

### **Classes extérieures**

Les enseignantes indiquent qu'il y a eu des tensions avec l'organisme OVAL cette année, qui a imposé des dates, car visiblement le planning était plein très tôt, voire dès l'année dernière ... Au final les CM1 d'Anatole France partiront du mardi 11 au samedi 15 juin inclus, en même temps que Ferdinand Buisson.

Le programme sera similaire à l'année passée : hébergement à L'Abbaye de Saint-Maur, visite de 2 châteaux et de l'Abbaye de Fontevraud, atelier de sculpture sur tuffeau par les enfants tout au long de la semaine (qui a eu un très grand succès l'année dernière).

Mme Mangin et Mme Spera rappellent que suite à un problème d'organisation l'année dernière d'une visite sans guide, les organisateurs avaient indiqué un dédommagement de 3€ par enfant. Mme Levavasseur va se renseigner pour savoir si cela a bien été fait (déjà évoqué au troisième conseil d'école d'Anatole France l'année dernière).

Il reste une problématique pour la classe de CM1C, sur laquelle interviennent 2 enseignantes : Mme Perry et Mme Lepelletier. On ne sait pas encore laquelle pourra y aller, ou si les 2 enseignantes pourront partir, sachant que Mme Perry intervient dans l'école à mi-temps sur une autre classe : CM2C. Il y aura une réunion d'information pour les parents en mars.

Les enseignants et les parents d'élèves demandent la possibilité d'allonger ces séjours. Mme Levavasseur indique que le contrat court encore l'année prochaine, et qu'ensuite il sera possible d'en faire un nouveau, éventuellement pour un séjour plus long (à partir de 2021).

### **Piscine**

Pour l'instant les CPA et CPB, et les CE1A et CE1B suivent des cours de piscine, à Vélizy, tout se passe très bien. Les CPC et CE1C y iront à partir du 11 janvier.

### **Conseil Ecole Collège**

Depuis que le cycle 3 porte sur CM1/CM2/6<sup>ème</sup>, des réunions entre enseignants d'élémentaire et de collège ont lieu tous les ans. La prochaine réunion sera lundi 19 Novembre avec Mme Charton, nouvelle IEN.

Les enseignantes expriment leur inquiétude, car la mise en œuvre de nouveaux repères de progressivité risque d'imposer une remise en cause des répartitions des programmes réalisés depuis 3 ans par un important travail de concertation entre enseignants du Collège et du Primaire. Travail qui commençait à porter ses fruits avec une transition plus simple entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>. Ces nouveaux repères de progressivité doivent être mis en application en principe pour la rentrée 2019.

### **Projets**

*PACTE (Projet Artistique et Culturel pour les Territoires Educatifs) musiques actuelles (CM2)*

Demande de subvention (600€) pour ce projet musique qui avait bien fonctionné l'année dernière : la subvention est directement versée à la MJC, la coopérative de l'école payant le complément. Le projet aura lieu, avec ou sans subvention.

Les enseignantes indiquent qu'il serait intéressant de pérenniser ce projet tous les ans en CM2.

*Festival de la BD (CP/CE1 et CM2)*

Dans le cadre de ce festival, intervention dans les écoles de dessinateurs de BD fin novembre (CM2). Les CP/CE1 participeront de leur côté au concours de BD (sujet : Petit Poilu)

*Rallye Mathématiques (CE2, CM1, CM2) au niveau départemental*

Les enseignantes précisent que ce projet est intéressant, car au-delà de l'exercice, comme il n'est fait qu'une réponse par classe, cela met en place un travail de groupe très intéressant au niveau de la classe. On observe également une amélioration de la démarche mathématique des enfants.

*Théâtre en Anglais (CE2, CM1, CM2)*

Travail de contes et spectacles en Anglais (La Belle et la Bête et Les trois petits cochons). Spectacle, en anglais, le 26 mars.

*Sortie Vélo (CM1)*

Reconduit, pas encore de dates.

*Les 100 jours d'école (CP)*

Occasion de travailler sur les nombres avec les CP, aura lieu le 5 Avril.

*Initiation au codage informatique*

Une mère d'élève élue propose des interventions de programmation informatique (à partir du CE2), via son mari qui le fait déjà à Paul Bert (prestation gratuite des salariés d'une grande entreprise d'informatique). Les enseignantes sont très intéressées, ainsi que Mme Laurent (à mi-temps en tant que ERUN (Enseignant Ressource pour l'Usage du Numérique) sur la zone Chaville-Meudon). Les informations seront transmises à M. Garcia pour voir ce qu'il est possible de planifier cette année sur Anatole France.

### **Manifestations**

Une troupe viendra jouer Pinocchio le 5 avril pour les CP/CE1/CE2

Le théâtre de la Passerelle interviendra (financement par la coopérative de l'école) pour jouer une adaptation de l'Odyssée, du point de vue de Pénélope, pour les CM1/CM2 le 23 novembre.

### **Fête de l'école, Fête du livre**

La date est arrêtée au mardi 2 juillet, conjointement à la fête du livre comme l'année dernière. Le paiement de cartes nourritures/boissons sera peut-être revu en vue d'une gratuité totale. Dans ce cas le stand barbecue ne pourrait être maintenu et il serait nécessaire que les parents apportent plus de choses à manger. Il y aurait probablement encore un système de cartes pour éviter le gaspillage.

### **Enseignements langues et culture**

Des cours d'Arabe sont théoriquement possibles à Paul Bert, mais à ce jour aucun professeur n'a été nommé (cela est du ressort des ambassades et non de l'Education nationale)

### **Points divers**

Les enseignants font remarquer à Mme Levavasseur que depuis les vacances d'automne, l'internet de l'école est très verrouillé et certains sites bloqués : ce qui pose des problèmes pour certains enseignements où l'accès internet était utilisé par les enseignantes.

Une maman d'élève élue remonte l'interrogation d'une maman de CP, inquiète de savoir que les CP sortent uniquement accompagnés de leur enseignante, pour se rendre en forêt ou au stade Jean Jaurès. M. Garcia rappelle que cela est conforme aux textes qui autorisent, pour les « sorties de proximité », un accompagnement uniquement de l'enseignant de la classe, même si le recours à des parents volontaires quand cela est possible est souhaitable.

Les enseignantes de CP précisent également que cela se passe très bien, et qu'elles responsabilisent les enfants (chefs de rang) et que cela fait partie justement de leur apprentissage.

Les enseignantes indiquent par ailleurs que les nouvelles barrières mises en place pour se rendre au stade (suite au déménagement des Iris aux Fougères) sont un plus pour la sécurité.

### **Points en attente de retour d'ici le prochain conseil**

| Sujet                                                                                                                                   | Qui                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <b>Etudier la gratuité du périscolaire du matin pour les fratries Anatole France/Iris, empruntant la navette du matin</b>               | Mme Levavasseur         |
| <b>Expliquer aux riverains ou par voie d'affichage, l'intérêt des nouveaux zebra pour la navette afin que celle-ci puisse s'y garer</b> | Mme Levavasseur         |
| <b>Retour après la réunion Conseil Ecole Collège</b>                                                                                    | Enseignantes concernées |
| <b>Classes extérieures : remboursement de 3€ par enfant l'année dernière</b>                                                            | Mme Levavasseur         |
| <b>Sorties libres sur le temps scolaire (moyens et lieu), à confirmer par l'IEN</b>                                                     | M. Garcia               |